

RBC Funds (Lux)
Société d'investissement à Capital Variable de droit
luxembourgeois
14, Porte de France
L-4360 Esch-sur-Alzette
R.C.S. Luxembourg B.148.411

À l'attention des actionnaires de
RBC Funds (Lux) - Canadian Equity Value Fund
(le « Compartiment »)

Chers actionnaires,

Veillez noter qu'à partir du 1^{er} janvier 2018, les frais de gestion pour chacune des catégories de parts A, B et O du Compartiment seront réduits, réduisant ainsi les plafonds respectifs du Total Expense Ratio aux taux mentionnés ci-dessous. Par ailleurs, les dépenses opérationnelles et administratives ne connaissent aucun changement :

Catégorie de part	Frais de gestion (%)		Total Expense Ratio (%)	
	Courant	1 janvier 2018	Courant	1 janvier 2018
A	1,50 maximum	1,35 maximum	1,80 maximum	1,65 maximum
B ¹	0,75 maximum	0,60 maximum	1,05 maximum	0,90 maximum
O	0,65 maximum	0,50 maximum	0,75 maximum	0,60 maximum

Les informations clés pour l'investisseur (en français), le prospectus, les statuts et les rapports annuels et semestriels (en anglais) sont disponibles gratuitement auprès de l'intermédiaire chargé du service financier, RBC Investors Services Belgium, 37 Boulevard Du Roi Albert II, B-1030 Schaerbeek (Bruxelles), Belgique, téléphone +32 2 222 52 42.

Si vous avez des questions concernant ce qui précède, nous vous invitons à contacter le Fonds à l'adresse ci-dessus ; ainsi que le service financier susmentionné.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2017

RBC Funds (Lux)

¹ Veuillez noter que la classe B GBP Hedged Distribution n'est pas autorisée à la distribution publique en Belgique